

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018

À cette séance ordinaire tenue le 9^e jour de juillet 2018 étaient présents, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Madame la conseillère Danielle D. DuSablou est absente (absence motivée).

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2018-07-09-125

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2018-07-09-126

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2018

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2018-07-09-127

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 9 juillet 2018 au montant de 98 588.66 \$ et autorise le paiement des factures.

Liste des Comptes de Juin 2018

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	5 808.35 \$
2	Telus	1 191.70 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	40.23 \$
6	Xplornet, Aq.PM	57.48 \$
7	Visa Desjardins, Mun.: 13.24\$, Loisirs: 182.59\$	195.83 \$
8	Salaires nets des Élus, juin	2 478.88 \$
9	Salaires nets des Employés, juin	24 925.30 \$
10	Salaires nets des Pompiers, juin , gardes, entretiens, 3 sorties: Entraide incendie Ste-Anne, incendie véhicule Ile Grandbois, incendie 115 Notre-Dame, pratiques, prévention, travail admin.: Patrick Auger: 8 hres	3 947.48 \$
11	Ministère du Revenu du Québec, remise juin	12 043.89 \$
12	Receveur Général du Canada, remise juin	4 617.12 \$
13	REER, cotisations juin	2 659.02 \$
14	Financière Manuvie, ass. collective, juin, JD # 1777	2 736.86 \$
15	Postes Canada, timbres: 977.29\$, Éclaireur Juillet-Août: 120.50\$	1 097.79 \$
16	Canadien National, Mai	496.00 \$
17	Groupe Environnex, analyses d'eau potable et usée	346.26 \$
18	Stéphanie Côté, animation bibliothèque 5 juin	51.24 \$

19	Sport Plus St-Casimir, huile transmission tracteur gazon: 24.76\$, couteaux pour tracteur gazon: 86.06\$, fil pour gazon: 51.68\$, scie à béton, chariot avec réservoir: 2609.93\$, support: 505.88\$	3 278.31 \$
20	Les Équipements Acmat Inc. Transport compacteur assainiss.	80.49 \$
21	Co-Op Novago Mun.: 678.46\$, Loisirs: 134.55\$, Incendie: 16.51\$	829.52 \$
22	Alexandre Paquin, frais déplacements et repas pour formation ASP construction	227.76 \$
23	Pisciculture Les Truites de la Mauricie, poissons, fête de la Pêche, Loisirs	600.00 \$
24	URLS Chaudières-Appalaches, formation 2 monitrices, Loisirs	363.32 \$
25	Isabelle Gaudet, maquillage fête de la Pêche, Loisirs	100.00 \$
26	Fabrique Paroisse Sacré-Cœur de Jésus, déneigement stationnement église, hiver 2017-2018, 75% du coût. Rés: 2018-06-11-113	1 465.93 \$
27	Registraire des Entreprises, déclaration 2018 St-Casimir 2000	34.00 \$
28	Purolator Inc. Factures avril et mai	104.29 \$
29	Garage Conrad Audet, Mun.: 765.25\$, Loisirs: 76.05\$, Incendie: 187.85\$	1 029.15 \$
30	Marché Richelieu: Mun.: 2.88\$, Loisirs: 67.18\$	70.06 \$
31	BuroPlus, papeterie, fournitures de bureau	149.62 \$
32	Graphicolor, 60 t-shirts et impression, camp de jour, Loisirs	446.10 \$
33	It-Cloud Solutions, back-up en ligne 16-06-18 au 15-06-19	482.21 \$
34	9228-5931 Québec Inc. Location copieur 21-07 au 20-10-18	425.40 \$
35	René Savard, frais déplacements 7-03 au 14-06-18	100.40 \$
36	Éric Petitclerc, remb. act. ext. Hockey 3 enfants à 95.\$, Loisirs	285.00 \$
37	Mini-Mix St-Basile Inc, pierre pour travaux 3ième Rue	346.07 \$
38	Isabelle Lavallée, maquillage St-Jean, Loisirs	125.00 \$
39	Jeux en Folie, jeux St-Jean, Loisirs	270.00 \$
40	Sarah Paquin, animation St-Jean, Loisirs	100.00 \$
41	Les Serres Péradiennes, fleurs, embellissement	614.71 \$
42	Jacques Mayrand, 22 piquets à 4.50\$	99.00 \$
43	Pharmacie St-Casimir, Loisirs	6.88 \$
44	Spectralite, 4 panneaux et 129 poteaux en U	4 105.99 \$
45	Univar Canada, aluminat de sodium Aq.SC	6 557.03 \$
46	CWA, 2 ensembles de réparations valves, usine Aq.SC et station	626.61 \$
47	Kemira, sulfate ferrique, usine Aq.SC	4 935.18 \$
48	Magnus, magnafloc, usine Aq.SC	777.24 \$
49	CTM, radios, incendie	287.44 \$
50	Matériaux Audet, réparation fontaine terrain des Loisirs	132.17 \$
51	Groupe Lafrenière Tracteurs, pièces pour faucheuse	107.57 \$

52	Vohl Inc. Pièces pour faucheuse	42.91 \$
53	MRC Portneuf, Hon. Prof. Travaux en urbanisme	306.86 \$
54	Ville Donnacona, cour municipale mai	50.00 \$
55	Imprimerie Germain, 770 copies Éclaireur	860.52 \$
56	TechniPC, antivirus poste informatique bureau	91.97 \$
57	AGI Inc. Housse pour camion F-150	43.20 \$
58	Garage Ghislain Tessier, réparation camion F-150	683.36 \$
59	Godin Station Service, Essence: Mun.: 645.51\$, Propane Loisirs: 14.89\$, Incendie: 35.00.\$	695.40 \$
60	Ange-Aimée Asselin, remb.1 volume Librairie Donnacona,	28.30 \$
61	Groupe Hémisphère, hon. Prof. Bathymétrie sur un lac Rg.St- Léon, Aq.SC, rés: 2018-05-14-100	2 052.30 \$
62	Ghislain Element, remb. act. ext. Hockey Mavrik, Loisirs	95.00 \$
63	L'Arsenal Équip. Incendies, 4 paires de bottes, incendie	1 390.05 \$
64	Ville St-Marc-des-Carières, entraide automatique camion citerne, incendie	242.97 \$
	TOTAL DU MOIS:	98 588.66 \$
	Municipalité:	88 346.24 \$
	Loisirs:	3 290.66 \$
	Incendie:	6 337.05 \$
	Embellissement	614.71 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour de juillet 2018.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Monsieur Raymond Beaudoin nous entretient de la Fête nationale et du camp de jour;

Messieurs Denis Naud, Louis-Philippe Douville et André Filteau n'ont rien à signaler.

Monsieur Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué trois sorties au cours du dernier mois.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe que deux rencontres sont prévues dans le dossier des réseaux d'aqueduc.

2018-07-09-128

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2018-07-09-129

FÊTE CHAMPÊTRE DU 19 AOÛT ORGANISÉE PAR LES MEMBRES DU C.C.O.L. DE LA PAROISSE DE SAINT-CASIMIR

CONSIDÉRANT la demande reçue de la part des responsables de la Fête champêtre en regard de l'organisation de cette activité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir prête gratuitement aux organisateurs de la Fête champêtre le stationnement situé devant l'hôtel de ville;

QUE les membres du conseil accepte de faire un don de 150.00\$ pour les denrées, de fournir les articles de la cuisine municipale ainsi que l'utilisation gratuite de la salle pour le souper et le mini-bingo lors la Fête champêtre du 19 août organisé par les membres du C.C.O.L. de la paroisse de Saint-Casimir.

ADOPTÉE

2018-07-09-130

BUDGET 2018 ET CONTRIBUTION MUNICIPALE AU DÉFICIT DE L'OMH DE ST-CASIMIR ET DE LA MAISON DES PIONNIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir doit approuver le budget 2018 de l'OMH du Grand Portneuf;

CONSIDÉRANT que la quote-part de la municipalité s'élève à 10% du déficit avant capitalisation de l'OMH de Saint-Casimir et de 10% des coûts relatifs au programme de supplément au loyer de la SHQ en ce qui regarde la Maison des Pionniers;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir approuve le budget 2018 de l'OMH du Grand Portneuf et accepte de contribuer au déficit de la manière suivante :

OMH Saint-Casimir :	5 413.00\$
Maison des Pionniers :	1 189.50\$

QUE la Municipalité de Saint-Casimir accepte de payer la somme de 3731\$ pour l'OMH de Saint-Casimir et de 1126\$ pour la Maison des Pionniers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017;

D'IMPUTER respectivement ces sommes aux postes budgétaires 02 52000 970 « Office municipal d'habitation » et 02 52000 951 « Quote-part Maison des Pionniers ».

ADOPTÉE

2018-07-09-131

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance collective des employés municipaux arrivera à échéance le 1^{er} août 2018;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat d'assurance collective des employés municipaux soit renouvelé auprès de la compagnie Financière Manuvie au montant mensuel de 2 672.52\$ incluant les taxes pour la période du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019.

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2018-07-09-132

AUTORISATION POUR LA DESTRUCTION DE DOCUMENTS

CONSIDÉRANT la liste des documents à détruire en date du mois de juin 2018;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal autorise la destruction des documents suivants :

Liste des documents à détruire en 2018

		A	SA	DF
102-1	<u>CONSEIL MUNICIPAL</u>	2	0	T:D: Bte 2
	Ordre du jour 2011 avril à décembre			
	2012, 2013			
	Avis de convocation 2012			
	Documents préparatoires avril à déc. 2012,			
	février 2011, 2013			
104-11	<u>DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE</u>	888*	0	D: Bte 2
	Publication, revue, etc. (2010 à 2013)			
105-9	<u>APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX</u>	888*	3	D: Bte 1
	Demandes d'autorisation de colporter:			
	Fondation cdn Espoir jeunesse (2009-2011)			
	Fondation Cœur Vaillant (2008)			
	Prévention Incendie Fédéral inc. (2010-2012)			hors boîte
	Sécurimax Incendie (2010)			hors boîte
107-13	<u>CONFECTION LISTE ÉLECTORALE</u>	888*	**	T:D: Bte 1
	Procuration désuète (2009)			
	Avis aux propriétaires uniques et aux			
	copropriétaires (2013)			
107-15	<u>SCRUTIN</u>	888*	1	T:D:Bte 5
	Attestation de l'identité d'un électeur,			
	procurations, liste des électeurs inscrits			
	au bureau de vote itinérants (partielle 2016)			
107-19	<u>DÉPOUILLEMENT DU VOTE</u>	888*	1	T:D:Bte 5
	Bulletins attribués aux candidats, bulletins			
	non utilisés, bulletins rejetés, bulletins			
	détériorés ou annulés, feuilles de			
	compilation (partielle 2016)			
111-3	<u>COMMUNICATIONS INTERNES</u>	2	0	D: Bte 2
	Courriels février 2011, 2012 et 2013			
112-3	<u>CIVILITÉS ET REPRÉSENTATION</u>	2	0	D: Bte 2
	Invitations, remerciements, etc. (2012-2013)			
113-1	<u>RELATIONS AVEC LES CITOYENS</u>			
	Visibilité intersection Mgr Douville	888*	5	D: Bte 1
	et Baribeau (2010)			
	Cueillette eau de pluie et installation	888*	5	D: Bte 2
	pancarte chevreuils Île Grandbois (2012)			
	Brigadière, coccinelles au Gîte (2013)			

114-1	<u>RELATIONS EXTÉRIEURES ET RELATIONS</u>	2	0	D: Bte 2
	<u>D'AFFAIRES, INFORMATION</u>			
	Ville de Donnacona, FADOQ, SAAQ, SHGSC,			
	Centre d'ass. et d'accompagnement aux plaintes (SSS), CN, etc. (2012)			
	TransCanada (2013)			
114-2	<u>RELATIONS EXTÉRIEURES ET RELATIONS</u>	888*	2	T:D: Bte 2
	<u>D'AFFAIRES, PARTICIPATION</u>			
	Plan et règlement d'urbanisme: St-Marc, St-Ubalde, Deschambault (2012)			
201-2	<u>RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS</u>			
	États fin. Mensuels, rapport par objet, états revenus et dép., chiffrier (2013)	2	0	C:D: Bte 1
	États fin. Mensuels (2013)	2	0	C:D: Bte 2
	États fin. Mensuels (2012)	2	0	C:D: Bte 2
	États fin. Mensuels (2011)	2	0	C:D: Bte 4
	Rapport trimestriel au 31 mars 2013	2	0	C:D: Bte 4
205-2	<u>REGISTRES COMPTABLES ET FINANCIERS</u>	2	5	T:D: Bte 1
	Balance de vérification au 31-12-2010			
	Analyse comptes à recevoir (2011)			
	Journal des encaissements (2011)			
206-1	<u>FISCALITÉ</u>	2	5	D: Bte 2
	Rapports TPS-TVQ 2006 à 2010			
207-1	<u>DÉPENSES</u>	2	5	D: Bte 1
	Liste des comptes à payer (2010)			
	Liste des comptes à payer janvier 2011			
207-2	<u>ADMINISTRATION DE LA PAIE</u>	2	5	D:
	Déclaration pour la retenue d'impôt de 2003 à 2010			hors boîte
207-3	<u>FEUILLES DE TEMPS DES EMPLOYÉS</u>	1	0	D: Bte 2
	Feuilles de temps des employés (2015)			
	Feuilles de temps des pompiers (interventions, gardes/pratiques/prévention/travail adm./2015			
208-1	<u>REVENUS</u>	1	5	D: Bte 1
	Bar soirée quilles (2011)			
	Publicité Terrain de balle (2008)			
208-4	<u>ÉCONOMIE ET GESTION FINANCIÈRE</u>	2	8	D: Bte 1
	Rôle de perception 2007			
208-5	<u>COMPTES DE TAXES ET RECUS ÉMIS</u>			

	Reçus de taxes 2011	3	3	D: Bte 3
	Rapports Direct Caisse 2011	3	3	D: Bte 1
	Comptes de taxes 2011	3	3	D: Bte 4
208-7	<u>SUBVENTIONS REÇUES PAR LA MUNICIPALITÉ</u>	888*	6	D: Bte 1
	Entretien réseau routier local (2009)			
	Entretien passages à niveau (2010)			
	Emploi d'été Canada, TVQ, Pacte rural, réseau routier, péréquation, prog. Renouvel.			
	conduites, eaux vives, action bénévole (2011)			
	Fête de la Pêche (2011)			
208-8	<u>COMPENSATION, OCTROIS ET REMB. GOUV.</u>	2	5	D: Bte 1
	École et Centre d'hébergement (2010)			
	Fête Nationale (2010)			
	Bureau de poste (2010)			
	<u>RESSOURCES HUMAINES</u>			
301-3	Affichage poste de brigadier (2012)	2	0	D: Bte 2
301-4	<u>OFFRES DE SERVICES</u>	1	0	D: Bte 2
	Curriculum Vitae 2012-2013			
401-3	<u>SOUSSIONS REFUSÉES</u>			
	Monte-personne (2015)	2	0	D: Bte 1
	Tracteur usagé (2015)	2	0	D: Bte 1
	Photocopieur (2015)	2	0	D: Bte 1
	Coupe de bois (2012)	2	0	D: Bte 2
	Étude géotechnique égout sani. Boul. Mont. et rempl. Ponceau ch. Rivière Ste-Anne (2013)	2	0	D: Bte 2
	Équité salariale (2013)	2	0	D: Bte 2
	Glissières rues Notre-Dame et Godin	2	0	D: Bte 2
	Rép. Chaussée Ch. Ile Grandbois (2013)	2	0	D: Bte 2
	Étude d'ingénierie mise aux normes AQPM	2	0	D: Bte 2
	<u>RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES</u>			
401-7	Contrats de consultants, prêt de biens par la municipalité (2012)	888*	3	D: Bte 2
401-8	Dossiers fournisseurs, offres de serv. (2010)	2	0	D: Bte 1
	Dossiers fournisseurs, offres de serv. (2012)	2	0	D: Bte 2
	Dossiers fournisseurs, offres de serv. (2013)	2	0	D: Bte 2
403-4	<u>LOCATION ET PRÊT DE BIENS IMMOBILIÉS</u>	888*	3	D: Bte 1
	Contrats de loc. Gîte de l'Écureuil (2009 à 2014)			
	Prêt de la salle pour Fête de Noël (2012)	888*	3	D: Bte 2
	Prêt de la salle (2013)	888*	3	D: Bte 2
601-2	<u>ROUTE, RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE</u>	3	0	T:D: Bte 1

	Renouvellement contrat d'entretien			
	éclairage des rues (2013)			
	Demande de réparation des lumières			
	de rues (2010 à 2014)			
706-7	<u>RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</u>	1	9	D: Bte 2
	Entretien aqueduc (registre) 2003 à 2008			
709-4	<u>CONTRÔLE ET ANALYSE DE L'EAU</u>	2	2	T:D: Bte 1
	Certificats d'analyses Aqueduc St-Casimir			
	2010-2011-2012-2013 (aucune incidence			
	sur la santé publique)			

ADOPTÉE

2018-07-09-133

APPUI AUX EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU CENTRE D'OPÉRATIONS DE CAP-SANTÉ

ATTENDU que la MRC de Portneuf est la plus importante MRC de la Capitale-Nationale en dehors de l'agglomération de Québec;

ATTENDU la demande d'appui formulée par le dirigeant syndical travaillant au Centre d'opérations de Cap-Santé du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU que les employés de ce centre d'opérations souhaitent que le MTMDET leur accorde un minimum de 32 semaines de travail par année pour qu'ils puissent se prévaloir des prestations d'assurance emploi;

ATTENDU que sans ces prestations, les employés quittent pour un autre travail entraînant alors une perte de l'expertise régionale;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir appuie la demande des employés du Centre d'opérations de Cap-Santé du MTMDET et demande à ce ministère d'offrir aux employés de ce centre d'opérations des conditions acceptables permettant de maintenir des employés permanents et ainsi conserver une expertise dans Portneuf.

ADOPTÉE

2018-07-09-134

APPUI À LA DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PERMETTRE AUX MUNICIPALITÉS EN MILIEU RURAL DE RÉGLER LES PROBLÉMATIQUES DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE SUR LEUR TERRITOIRE

ÉTANT DONNÉ que la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban est un site de villégiature par excellence avec ses 53 lacs présents sur son territoire

et une destination touristique de plus en plus fréquentée dans la région avec son parc des chutes, son sentier national et sa compétition provinciale de véhicules hors route;

ÉTANT DONNÉ l'absence d'une couverture cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban qui isole la population qui est privée de l'utilisation de mobiles et du numérique;

ÉTANT DONNÉ que le développement du territoire de Notre-Dame-de-Montauban, une municipalité rurale qui veut se revitaliser, sera facilité avec l'accès à un service de téléphonie cellulaire;

ÉTANT DONNÉ qu'une couverture cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban est nécessaire pour assurer la sécurité des citoyens, des villégiateurs et des touristes qui le fréquentent;

ÉTANT DONNÉ le besoin immédiat d'un réseau cellulaire sur l'ensemble des régions rurales et le développement restreint de la téléphonie cellulaire dans les campagnes compte tenu des coûts élevés;

ÉTANT DONNÉ que les sommes à investir sont considérables et que la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban doit obtenir l'appui des gouvernements pour régler sa problématique et obtenir une couverture cellulaire sur l'ensemble de son territoire;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE pour une question de sécurité pour la population et pour favoriser la revitalisation des régions, ce conseil demande aux gouvernements fédéral et provincial de mettre en place un programme d'aide financière permettant aux municipalités de solutionner leur problématique de téléphonie cellulaire et que ce programme favorise le développement en milieu rural pour combler les lacunes actuelles;

QUE ce conseil appuie le mouvement des municipalités et des MRC du Témiscouata et du Bas-Saint-Laurent, afin de demander de l'aide financière des gouvernements pour régler la problématique des cellulaires en milieu rural et pour demander au ministère de l'innovation, de la Science et du Développement économie du Canada (ISDE) de suggérer de nouvelle technologie permettant de plus grandes zones de couverture nécessitant moins de tours de cellulaires;

QUE ce conseil appuie la demande de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans sa requête auprès des gouvernements fédéral et provincial pour la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de solutionner les problématiques de téléphonie cellulaire.

ADOPTÉE

2018-07-09-135

AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2018-06-11-118 RELATIVE AU CONSTAT À LA SUITE DE LA PERMISSION DE VOIRIE POUR LE RANG SAINTE-ANNE / FERME LOUIGY INC.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'adoption de la *résolution 2018-06-11-118 relative au constat à la suite de la permission de voirie pour le rang Sainte-Anne / Ferme Louigy inc.* les membres du conseil sont favorables à amender celle-ci;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RETIRER les mots suivants: « *Considérant que les membres du conseil arrivent à la conclusion que les propriétaires de la Ferme Louigy inc. ont été de mauvaise foi dans l'exécution des travaux et qu'ils ont abusé de la confiance de la municipalité;* »

D'AJOUTER dans le troisième (3^e) « considérant » après les mots « de trois (3) tuyaux sous le chemin du Rang Sainte-Anne » les mots suivants: « non conforme à la demande originale ainsi qu'aux plans déposés à la municipalité; »

ADOPTÉE

2018-07-09-136

DEMANDE AU DÉPUTÉ DE PORTNEUF, M. MICHEL MATTE, POUR LA POSE D'UNE COUCHE D'ASPHALTE SUR LA ROUTE 363 (RUE NOTRE-DAME) ENTRE LES ROUTES JIMMY-WELSH ET GUILBAULT

CONSIDÉRANT que l'on assiste depuis plusieurs années à la détérioration du profil de cette section de la route 363, laquelle comporte de l'orniérage et des fissures;

CONSIDÉRANT que la présente requête est faite à la suite d'une demande de plusieurs citoyens;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir demande au député de Portneuf, M. Michel Matte, d'intervenir auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) afin de planifier dans la programmation 2019 des travaux d'asphaltage sur la route 363 entre les routes Jimmy-Welsh et Guilbault;

ADOPTÉE

2018-07-09-137

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À LA MISE EN VENTE POUR DÉMÉNAGEMENT DU GÎTE DE L'ÉCUREUIL

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une demande de soumission en regard de la vente pour déménagement du Gîte de l'Écureuil;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à une demande de soumission en regard de la vente pour déménagement du Gîte de l'Écureuil en publiant une annonce dans une prochaine édition du journal L'Éclaireur et du Courrier de Portneuf;

D'INDIQUER que la Municipalité de Saint-Casimir ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaire(s) pour la préparation et le dépôt des soumissions.

D'INDIQUER aux soumissionnaires que le déménagement doit avoir lieu au plus tard le 15 novembre 2018.

ADOPTÉE

2018-07-09-138

DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 4 / TRAVAUX CORRECTIFS POUR LA DÉSINFECTION AQSC

CONSIDÉRANT que la firme Cegertec a procédé à la vérification du décompte progressif #4 transmis par l'entrepreneur dans le cadre des travaux correctifs pour la désinfection de l'eau sur le réseau d'aqueduc du village;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la compagnie Nordmec Construction inc. de Mont-Tremblant le décompte progressif # 4 au montant de 11 539.76\$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense à la TECQ 2014-2018 et au fonds général de la municipalité.

ADOPTÉE

2018-07-09-139

DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 7 / MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE DU SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable à payer immédiatement cinquante pour cent (50%) du décompte progressif #7 transmis par

l'entrepreneur dans le cadre des travaux de mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne au montant total de 184 956.43\$ (taxes incluses);

CONSIDÉRANT que le paiement sera fait sans la recommandation de la firme d'ingénieurs WSP;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la compagnie Cribtec inc de Québec cinquante pour cent (50%) du décompte progressif # 7 au montant de 92 478.22\$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense au programme FEPTEU et au Règlement d'emprunt numéro 158-2017.

ADOPTÉE

DIVERS

A) AIDE FINANCIÈRE À LA MICROBRASSERIE LES GRANDS BOIS

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville s'enquiert de la récente aide financière octroyée par la MRC de Portneuf à la microbrasserie Les Grands Bois. Monsieur le maire l'informe qu'il s'agit de fonds provenant du gouvernement du Québec.

2018-07-09-140

B) PROTOCOLE D'ENTENTE ENCADRANT LA SUPERVISION DES OPÉRATIONS DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MUNICIPAL APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir a autorisé ce protocole par la résolution 2018-06-11-120;

CONSIDÉRANT que ce support se voulait ponctuel auprès de la Municipalité de Saint-Ubalde;

CONSIDÉRANT la charge de travail croissante des employés municipaux;

CONSIDÉRANT que les vacances estivales des employés municipaux viendront amplifier le retard sur les échéanciers de réalisation;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu au protocole d'entente une clause de retrait avec un délai d'un mois;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'INDIQUER à la Municipalité de Saint-Ubalde que la Municipalité de Saint-Casimir mettra fin au *Protocole d'entente encadrant la supervision des opérations du réseau d'aqueduc et d'égout municipal appartenant à la Municipalité de Saint-Ubalde* le 15 août 2018;

QUE la Municipalité de Saint-Casimir est prête à effectuer une supervision à distance afin de supporter les employés municipaux de Saint-Ubalde en regard des opérations de leur réseau d'aqueduc et d'égout municipal, en autant que le tout soit accepté par le MDDELCC;

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2018-07-09-141

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h35.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire